

Soldes 2019 : la CCI du Pays d'Arles a analysé les premières tendances sur son territoire



Toujours à l'écoute des commerçants et attentive au développement de l'activité économique, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles suit minutieusement les mouvances du territoire grâce à la mise en place d'un observatoire économique. La CCI du Pays d'Arles lance aujourd'hui une grande enquête destinée à mesurer les incidences de l'ouverture des soldes sur le commerce.

Comment ?

Grâce à une enquête numérique flash auprès des commerces de détail d'équipement de la personne, d'équipement de la maison-décoration-bricolage, d'hygiène-beauté, de sports-loisirs, d'électroménager-high-tech-téléphonie et grandes surfaces réalisée du 1^{er} au 3 juillet.

Quels résultats ?

- Le début de saison d'été (période précédant les soldes) est jugé à 44 % satisfaisant
- Le taux de démarque le plus élevé en ce début de soldes est de -50 % pour plus d'un commerçant sur deux
- 47 % jugent le début des soldes peu satisfaisant.

Raisons :

- 49 % des personnes interrogées enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport aux soldes 2018,
- Pour 46 %, le panier moyen est en stagnation,
- 63 % constatent une baisse de la fréquentation comparativement aux soldes de l'année dernière.

Dans le Pays d'Arles, comme dans le reste de la France, la canicule a plombé le démarrage des soldes. La clientèle a joué la stratégie de la consommation en matinée et en soirée mais cela n'a pas suffi à compenser la baisse de fréquentation des boutiques dans la journée. Les commerçants interrogés espèrent, cependant, une amélioration de leur activité avec le retour des températures à la normale, le démarrage des manifestations de l'été et l'arrivée des touristes.

#BoosterleTerritoire

Contact presse : Michaël Videment, M. 06 61 43 28 12, mvidement@arles.cci.fr, @CCIPAYSARLES